Plainte en diffamation de la maire EELV de Besançon (25) : Yona, militante de Némésis, relaxée (MàJ)

06/06/2025 à 14h39



06/06/25

> *La jeune @yona_nms du collectif @Coll_Nemesis a été relaxée ce jour à Besançon !*
>
> *C'est une nouvelle victoire pour des activistes identitaires face au harcèlement judiciaire et à la pression du pouvoir.*
>
> *Elle comparaissait pour diffamation envers le maire écologiste… pic.twitter.com/n5XYMYVKTG*
>
> *— ASLA (@ASLA_asso) June 6, 2025*

12/04/24

> *J'ai porté plainte ce jour auprès du Parquet de Besançon pour atteinte arbitraire à une liberté individuelle pour le compte de Yona suite à sa garde à vue injustifiée.*

> https://t.co/OEEYvKmXpY
>
> — Frederic pichon (@pichon_frederic) April 12, 2024

11/04/2024



(…)

Sans le moindre prétexte pour aborder ce sujet complètement étranger à la Région (NDFDS : la ville de Besançon est le siège de la Région Bourgogne-Franche Comté), Julien Odoul, le chef de file du RN, a voulu vilipender « le musellement de la liberté d'expression des lanceurs d'alerte vis-à-vis de l'immigrationnisme forcené ». A la suite de quoi, comme un seul homme, l'ensemble des élus d'extrême droite a exhibé des pancartes reproduisant celles des militantes identitaires.

Aussitôt, la séance a été suspendue par Marie-Guite Dufay. Qui a précisé au retour des élus que ce genre de spectacle était interdit par le règlement intérieur de la collectivité. En fin de matinée, la présidente revenait sur ces faits, pour annoncer qu'elle allait saisir le procureur de la République et déposer plainte pour incitation à la haine raciale. «

Associer les immigrés au viol, c’est intolérable. Ce genre d’action n’a rien à faire dans notre enceinte ».

L’Est Républicain

> *Parce que la gauche et l’extrême gauche de Bourgogne Franche-Comté financent l’immigration sauvage, parce que la maire de #Besançon veut censurer la parole des femmes qui refusent l’intolérable, les élus du @RN_BFC rappellent qu’un violeur étranger doit être expulsé ! pic.twitter.com/3D5wTe1c6l*
>
> *— Julien ODOUL (@JulienOdoul) April 11, 2024*

> *Images très fortes aujourd’hui en séance plénière du conseil régional de Bourgogne.*
>
> *Des députés tels que @JulienOdoul et @GrangierGe ainsi que d’autres élus RN ont brandi des pancartes avec nos slogans, en soutien à notre action.*
>
> *Historique. pic.twitter.com/2qfPlbu6ss*
>
> *— Alice Cordier (@CordierAlice2) April 11, 2024*

09/04/24

> *WoW. Je sors de garde à vue, j’ouvre les réseaux et je vois tous ces messages de soutien. Je ne sais pas où donner de la tête ! Merci à tous pour votre soutien. Je suis extrêmement touchée. Ce qui se passe est intolérable. Merci d’être à mes côtés. Je vous donne très… pic.twitter.com/kxnMGu3mRj*
>
> *— Enfant De France (@yona_nms) April 9, 2024*

L’avocat du collectif annonce au Figaro qu’il va porter plainte pour «atteintes à la liberté individuelle». […]

Frédéric Pichon, l’avocat du collectif, dénonce de son côté *«un détournement de procédure à des fins politiques, attentatoire à la liberté d’expression»*. *«C’est politique mais juridiquement ça ne tient pas la route. Ce sont des méthodes d’intimidation. Être hostile à l’immigration est l’expression d’une opinion»*, indique l’avocat au *Figaro*. Frédéric Pichon annonce qu’il va porter plainte pour «atteintes à la liberté individuelle» par une personne dépositaire de l’autorité publique. […]

Le Figaro

> *Besançon (25) : une militante collectif Némésis a été mise en garde à vue pour avoir réclamé l’expulsion des violeurs étrangers. En 2019, c’était pourtant un engagement gouvernemental (MàJ) https://t.co/3SKXsuQI4h pic.twitter.com/43wurPpSMD*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 9, 2024*

> *Ce matin, une militante @Coll_Nemesis a été mise en garde à vue pour avoir réclamé l’expulsion des violeurs étrangers.*
>
> *Rappel : au moins 46 femmes ont été violées par des migrants OQTF en 2023. 46 vies brisées par le laxisme migratoire. #LiberezYona pic.twitter.com/nUdqO4QLje*
>
> *— Marion Maréchal (@MarionMarechal) April 9, 2024*

> *Il y a actuellement une perquisition en cours dans la maison des parents de Yona !!!!!!!*

Mais c’est quoi ce délire ?
On parle de 3 pancartes !!

— Alice Cordier (@CordierAlice2) April 9, 2024

□□COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF NEMESIS □□

C’est une véritable persécution que subissent nos militantes :
Pour avoir simplement demandé l’application de la loi française, à savoir l’expulsion des violeurs étrangers, l’une de nos militantes a été placée en garde à vue ce matin.

Leur… pic.twitter.com/ARK5TbWt2Y

— Collectif Némésis (@Coll_Nemesis) April 9, 2024

□□Ce matin nos militantes de Besançon sont convoquées au commissariat. Elles risquent jusqu’à 1 AN DE PRISON. □□

Leur action de dimanche visait à dénoncer les failles de la justice de notre pays qui manque à son devoir en n’expulsant pas les délinquants et criminels étrangers.… pic.twitter.com/5HRrwGPn9N

— Collectif Némésis (@Coll_Nemesis) April 9, 2024

8/04/24

Des pancartes féministes réclamant l'expulsion des migrants violeurs brandies au carnaval de Besançon par des militantes de Némésis, la maire EELV porte plainte

(MàJ)pic.twitter.com/twiOdQuN7D

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 8, 2024

«On demande l'expulsion des violeurs qui n'ont pas la nationalité française (…) Marlène Schiappa l'avait proposé», réagit Alice Cordier, présidente du collectif Nemesis, après la plainte déposée par la maire de #Besançon ⬇https://t.co/MtSpnaFmxX

— Guillaume Poingt (@guillaumepoingt) April 8, 2024

Lors du carnaval de #Besançon, des personnes ont brandi deux pancartes associant migrants et violeurs. Une banderole avec un message similaire a été suspendue sur une façade de la grande rue. Dès demain je porterai plainte pour incitation à la haine pour la Ville.

— Anne Vignot (@Anne_Vignot) April 7, 2024